



Assemblée Générale du 29 mai 2015

PROCES VERBAL

1. Rapport Moral

En préambule aux résultats sportifs, Sébastien Deroyant tenait à rappeler les différentes actions menées par le club au cours de cette année. La saison a débutée par l'habituel rendez-vous du Forum des Associations organisé le 6 septembre 2014 et qui était suivi par le Relais des Clochers au cours duquel l'US Tremblay aura tenu son rang. Ensuite, le repas animé, organisé le 15 novembre 2014, a permis de réunir plus de deux cents convives, tous enchantés par le déroulement de la soirée. Vint ensuite la traditionnelle galette des rois qui nous aura tous réunis le 23 janvier 2015 dans un sympathique moment de convivialité. Le 1er mars 2015, ce sont plusieurs dizaines de participants qui ont contribué à ce que notre 30ème tournoi cantonal soit une réussite. Enfin, l'US Tremblay a également participé à la Tombola des Associations organisée par le Crédit Mutuel de Bretagne. Près de 1000 tickets ont été vendus sur les 1200 commandés malgré un investissement assez inégalement réparti entre nos membres.

Cette introduction est aussi l'occasion de signaler qu'à l'occasion de la saison 2014-2015, le club a atteint un nombre de licenciés record avec 63 membres dont 25 jeunes (moins de 18 ans).

1.1. Bilan sportif

Sept équipes seniors étaient engagées en championnat par équipes.

L'équipe 1 a obtenu son maintien (5ème) en 1ère phase malgré quelques difficultés d'effectif. Cependant, ces problèmes s'étant prolongés sur la seconde phase et malgré un espoir entretenu jusqu'à la dernière journée, la descente (8ème) n'a pas pu être évitée. L'équipe qui débutera en D1 essaiera de remonter immédiatement en Pré-Régionale.

L'équipe 2 réalise une bonne première phase en terminant à la troisième place. Avec l'ambition de monter lors de la seconde phase, il a fallu baisser les armes face à une équipe rennaise renforcée et se contenter de la seconde place. Ce n'est que partie remise et la montée en D1 sera encore à l'ordre du jour la saison prochaine.

L'équipe 3 a été amputée en première phase afin de compléter dans les équipes supérieures. Malgré cela et grâce à une bonne fin de phase, c'est la dernière marche du podium qui a été obtenue en D3. En seconde phase, compte tenu de l'inversion des effectifs avec l'équipe 4, la seconde phase s'est soldée par 7 défaites en autant de rencontres et une descente en D4.

L'équipe 4 a effectué une belle première phase ponctuée par une seconde place synonyme de montée en D3. Avec les changements d'effectif, l'équipe obtient une jolie 3ème place, à seulement deux points des premiers.

L'équipe 5 a dû faire face à de nombreux blessés et il fût parfois compliqué d'avoir un effectif complet, un forfait a même dû être constaté. De ce fait, les résultats s'en ressentent avec une 4ème place en phase 1 et une 6ème place en phase 2.

L'équipe 6 a eu du mal à démarrer sa saison avec une 6ème place lors de la phase 1. Mais, en phase 2, avec l'appui d'un membre expérimenté et la montée en puissance des jeunes, c'est la quatrième place qui est obtenue, pas si loin que ça du trio de tête.

L'équipe 7 a effectué une saison constante puisqu'elle s'est classée 4ème lors de chacune des deux phases, avec le regret de toujours figurer dans des poules incomplètes.

Dans les championnats jeunes étaient engagées une équipe Minimes/Cadets et une équipes Cadets/Juniors.



UNION SPORTIVE TREMBLAY TENNIS DE TABLE

Association Loi 1901 enregistrée sous le n°W351001347 - SIREN 797 521 291

🌐 www.ustremblaytt.fr
✉ contact@ustremblaytt.fr
☎ sébastien deroyant - 06 86 87 36 00
☎ arnaud dumas - 06 74 97 76 97

Les Minimes/Cadets, troisième de la phase de brassage se sont ensuite imposés dans la phase qualificative ce qui leur a permis de monter en D2. Dans cette division, tout s'est joué sur le dernier match et c'est finalement pour un seul set sur l'ensemble de la phase qu'ils échouent à la seconde place.

De leur côté, les Cadets/Juniors sont descendus de D2 en D3 à l'issue de la phase de brassage pour remonter immédiatement au terme de la phase qualificative. Et, à l'instar des Minimes/Cadets, c'est également pour un petit set qu'ils sont eux aussi privés de la finale départementale.

En vétérans, une seule équipe était inscrite. La première phase en D1 fut compliquée face à des équipes objectivement plus fortes. La seconde phase qui se déroulait en D2 a généré un petit suspense puisque c'est la dernière rencontre qui devait décider de la première place. Mais, face à des adversaires plus costauds, notre équipe s'est inclinée mais a conservé une bonne seconde place.

A titre individuel, quelques licenciés ont participé à certains tournois. Il serait intéressant que cette participation se développe car elle contribue aussi à faire connaître le club.

Enfin, une mention toute particulière est faite au titre remporté par Gildas Hurault. En effet, ce dernier est devenu champion d'Ille et Vilaine Corpo le 24 avril 2015.

1.2. Engagement des équipes en championnat

Cette saison, sept équipes étaient engagées dans les championnats seniors. Compte tenu des nombreuses difficultés rencontrées pour composer les équipes et du départ de quelques licenciés, il est prévu de n'engager que six équipes pour la prochaine saison. Le nombre d'équipes jeunes et vétérans qui sera inscrites sera décidé ultérieurement.

1.3. Entraînement dirigé

Pour la première fois dans l'histoire du club, un entraîneur diplômé a été salarié sur la base initiale d'environ 30 séances de trois heures destinées à la fois aux jeunes qui jouent en compétition et aux adultes. Cette prestation a été globalement appréciée, en particulier par les plus jeunes dont les progrès tout au long de la saison ont été notables. Il est prévu de prolonger l'expérience la saison prochaine en essayant d'y apporter quelques ajustements et améliorations. Deux éléments sont ressortis des questionnaires qui ont été complétés. Le premier point concerne l'adaptation des exercices au niveau des joueurs. Le second point serait de pouvoir proposer des exercices spécifiques pour certains types de jeu (défense par exemple). Un échange sur ce sujet aura lieu avec Alexandre Bouffort qui a déjà été informé de ces remarques.

2. Rapport financier

2.1. Bilan 2014-2015

Le compte de résultat de l'exercice, pour la période du 01/05/14 au 30/04/15 fait apparaître un bénéfice de 338,86 €. Des événements particuliers ont impacté la saison. En effet, outre l'acquisition des nouveaux maillots pour 1450 € se sont déroulées deux animations qui ont généré des mouvements de fonds importants. Il s'agit du repas animé (qui a dégagé un bénéfice de 1227,08 €) et la Tombola du Crédit Mutuel de Bretagne (bénéfice de 1030,65 €). Dans le même temps, un entraîneur diplômé d'état a été recruté ce qui a généré une dépense d'environ 2200 €.

Au 30 avril 2015, les comptes bancaires ont un solde cumulé de 4523,14 €. Celui-ci ne prend pas cependant pas en compte un reliquat dû au comité départemental (192,70 €), une somme due à l'URSSAF (190 €) et le



UNION SPORTIVE TREMBLAY TENNIS DE TABLE

Association Loi 1901 enregistrée sous le n°W351001347 - SIREN 797 521 291

🌐 www.ustremblaytt.fr
✉ contact@ustremblaytt.fr
☎ sébastien deroyant - 06 86 87 36 00
☎ arnaud dumas - 06 74 97 76 97

règlement de la prestation de l'animateur cantonal (297 €) tandis que le CMB doit reverser 1308 € au club au titre de la tombola et que 180 € doivent être perçus au titre des coupons sport.

Les comptes 2014-2015 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2.2. Budget 2015-2016

Pour la saison prochaine, les dépenses de fonctionnement récurrentes ont été reconduites. Les hypothèses qui ont été prises sont l'engagement de 6 équipes de championnat par équipes au lieu de 7 et la licenciation de 60 membres. Il est à noter que le repas animé et la Tombola du CMB ne sont organisés que tous les deux ans ce qui représente un gros manque à gagner pour la saison à venir. La subvention de la mairie d'un montant de 773 € sera reconduite. Même s'il n'y aura pas la saison prochaine de nouvelles dépenses pour les maillots et que le club recevra de la part des sponsors le deuxième quart de leur contribution, le solde prévisionnel de l'exercice est déficitaire à hauteur de 782,30 €. Compte tenu du caractère cyclique des événements cités précédemment, il est normal d'avoir une alternance d'exercices bénéficiaires et déficitaires, l'essentiel étant qu'un équilibre soit trouvé sur la durée. Il reste un espoir de bénéficier d'une aide financière de la part d'Antrain Communauté au titre de l'emploi d'un salarié. Par ailleurs, une réflexion sera menée pour essayer d'organiser un événement au cours de la saison pour améliorer les finances. Toutes les idées sont les bienvenues.

Le budget 2015-2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2.3. Cotisation 2015-2016

Depuis plusieurs années, la cotisation demandée aux licenciés a été maintenue à 65 €. Cependant, avec la régulière augmentation des sommes demandées par la Fédération pour les licences et le coût de l'entraîneur, les finances du club ne pourront plus supporter un niveau de cotisation aussi faible. Aussi, une augmentation sera très certainement appliquée pour la saison prochaine. Le montant de la future licence sera débattu lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

3. Renouvellement du tiers sortant

Les quatre membres concernés par le renouvellement du tiers sortant sont Loïc BATAIS, Yan BRICARD, Christophe MÉNARD et Denis REDOUTÉ. Christophe MÉNARD est démissionnaire tandis que les trois autres membres sont de nouveaux candidats. Parmi les licenciés présents, Léon GILBART est candidat pour remplacer numériquement Christophe MÉNARD.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration est adoptée à l'unanimité des membres présents.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le lundi 8 juin à 20h30.

4. Questions diverses

4.1. Partenariat Wack Sport

Un partenariat avec le revendeur Wack Sport a été mis en place en juin 2014. Pour mémoire, cet accord sans coût financier pour le club permet aux adhérents de bénéficier d'une réduction de 15% minimum dès le premier euro d'achat. Ce dispositif a été bien utilisé tout au long de la saison et le chiffre d'affaires réalisé au cours de la saison a légèrement dépassé les 1800 €. Se faisant, le club peut désormais bénéficier



UNION SPORTIVE TREMBLAY TENNIS DE TABLE

Association Loi 1901 enregistrée sous le n°W351001347 - SIREN 797 521 291

🌐 www.ustremblaytt.fr
✉ contact@ustremblaytt.fr
☎ sébastien deroyant - 06 86 87 36 00
☎ arnaud dumas - 06 74 97 76 97

d'une "dotation" c'est à dire d'une somme d'argent à dépenser dans le catalogue Wack Sport. Deux options sont possibles, soit 15% du chiffre d'affaires (soit 276 €) à choisir dans l'ensemble du catalogue, soit 25% du chiffre d'affaires (soit 460 €) à choisir uniquement dans les articles de marque Banco.

4.2. Site internet

Le site internet du club a été mis en place depuis désormais un an. La fréquentation quotidienne moyenne tourne autour de 8-10 connexions quotidiennes et monte à une trentaine lors de la publications des situations mensuelles et des résultats des journées de championnat.

Cependant, seule une quinzaine de licenciés sont inscrits sur le site même si certains membres viennent consulter le site sans être connectés.

Le club souhaitant profiter à plein de cet outil de communication pour diffuser des informations au plus grand nombre, tous les membres sont invités à créer leur compte sur le site internet et ainsi être alertés lors de chaque nouvelle annonce.

4.3. Achat de matériel

Après avoir fait une demande argumentée auprès de la Communauté de Communes, le club a obtenu l'acquisition de 4 tables Cornilleau 640 qui ont été livrés et installés il y a quelques semaines.

La balle plastique ne sera pas encore de mise pour la saison prochaine. Cependant, afin de se familiariser avec ces nouvelles balles et les essayer, quelques exemplaires seront prochainement achetés.

Deux demandes se sont faites jour au cours de l'Assemblée Générale. La première concerne l'installation d'une horloge dans la salle qui en est effectivement dépourvue. La seconde demande se rapporte à l'absence d'éclairage extérieur. En effet, passée une certaine heure et notamment à l'issue des rencontres de championnat, le parking est très sombre et les bordures de trottoir deviennent dangereuses.

Une démarche va être entamée auprès de la mairie de Tremblay pour évoquer ces deux points.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.